CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAP MET

Entraînement professionnel - CAP métiers de l'entretien des textiles option A blanchisserie [dc0f43d9d064]

Session 2026

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP MET, veuillez visiter :
capentretientextiles.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP métiers de l'entretien des textiles option A blanchisserie — Sujet blanc

Entraînement original · aucune session d’examen

Code sujet **Code pédagogique blanc-cap-entretien-des-textiles-50024007** Durée indicative : 120 min

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel. Les attendus d’une réalisation pratique décrivent une démarche et des critères de contrôle ; ils ne remplacent pas une prestation en atelier.

Se repérer dans le corrigé

Étude 1 — Étude professionnelle 1 – Réception, tri et préparation du traitement
6 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5

Étude 2 — Étude professionnelle 2 – Contrôle qualité, préparation de livraison et signalement
7 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Étude 1

16.0 points

Étude professionnelle 1 – Réception, tri et préparation du traitement

Question 1.1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 4

> À partir des lots A, B et C de D1, indiquez pour chacun le textile ou la famille d'articles, le tri à retenir et le programme correspondant dans D2. Mentionnez pourquoi les trois identifiants de lot restent séparés.

Le lot A comprend des draps en coton blanc, de la famille du linge plat. Le tri à retenir est le linge blanc en coton, en gardant le lot A séparé. Le programme correspondant indiqué dans D1 et D2 est L60.

Le lot B comprend des serviettes en coton blanc, de la famille du linge éponge. Le tri à retenir est le linge éponge blanc, en gardant le lot B séparé. Le programme correspondant est L60. La serviette portant la trace brunâtre conserve son repérage par ruban jaune.

Le lot C comprend des tuniques bleu moyen en mélange polyester-coton. Le tri à retenir est celui des vêtements de couleur, en gardant le lot C séparé. Le programme correspondant est C40.

Les trois identifiants doivent rester séparés car les catégories sont destinées à des circuits de finition différents. La consigne de D1 impose aussi de ne pas mélanger des lots d'identifiants différents, même lorsqu'ils relèvent d'un programme portant le même nom. Cette séparation maintient la traçabilité des articles.

RÉPONSE À RETENIR

A : draps, coton blanc, linge plat ; tri séparé ; programme L60.
B : serviettes, coton blanc, linge éponge ; tri séparé ; programme L60.
C : tuniques bleu moyen, mélange polyester-coton, vêtements de couleur ; tri séparé ; programme C40.
Les lots restent séparés pour respecter leurs circuits de finition et préserver leur traçabilité.

Question 1.2.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

> Calculez la masse totale du lot B (24 serviettes). Indiquez l'opération et le résultat en kilogrammes.

D1 donne 24 serviettes dans le lot B et une masse moyenne de 0,45 kg par serviette. La masse totale se calcule en multipliant le nombre de serviettes par leur masse moyenne : 24 × 0,45 kg = 10,8 kg.

RÉPONSE À RETENIR

Masse totale du lot B : **10,8 kg**.

Question 1.3.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> Pour le lot B, calculez le taux de chargement par rapport à la capacité nominale de la laveuse L1. Indiquez l'opération et le pourcentage obtenu, puis vérifiez si la masse respecte la limite de charge interne définie dans D2.

La masse du lot B est de 10,8 kg. La capacité nominale de la laveuse L1 est de 18 kg. Le taux de chargement demandé se calcule par la masse du lot divisée par la capacité nominale, puis multipliée par 100 : 10,8 ÷ 18 × 100 = 60 %.

La limite de charge interne prévue dans D2 se calcule ainsi : 18 kg × 80 ÷ 100 = 14,4 kg. Comme 10,8 kg est inférieur à 14,4 kg, la masse du lot B respecte la limite interne de l'exercice.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Taux de chargement du lot B : **60 %**.
Limite de charge interne : **14,4 kg**.
Le lot B pèse **10,8 kg** et respecte donc cette limite.

Question 1.4.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

La trace brunâtre sur une serviette du lot B est d'origine inconnue. Quelle décision de prétraitement prenez-vous à partir des consignes de D1 et D2 ? Précisez comment l'article reste identifiable et à qui l'anomalie est transmise.

L'origine de la trace étant inconnue, je ne choisis pas de produit ni de prétraitement sur une supposition. Je conserve l'identification de la serviette grâce au ruban jaune et à son association au lot B, identifié MR-104/B. Je note l'anomalie et sollicite le responsable avant toute action spécifique, conformément aux consignes du cas.

RÉPONSE À RETENIR

Aucun prétraitement spécifique n'est décidé à ce stade. La serviette reste identifiable par son ruban jaune et comme article du lot **MR-104/B**. L'anomalie est notée et transmise au responsable pour décision.

Question 1.5.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 5

Rédigez les trois identifiants de traçabilité à utiliser pour les lots de cette commande, en appliquant exactement le format interne décrit dans D1.

J'applique le format interne « MR-104 / lettre du lot » donné dans D1, en associant à chaque lot sa lettre correspondante.

RÉPONSE À RETENIR

MR-104/A
MR-104/B
MR-104/C

Question 1.6.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

Avant le lancement d'un cycle, citez deux vérifications distinctes à effectuer à partir de la fiche de poste de D2, puis indiquez le programme prévu pour les tuniques du lot C.

Avant le lancement d'un cycle, deux vérifications distinctes possibles à partir de D2 sont :

- vérifier l'identifiant du lot et s'assurer qu'il ne sera pas mélangé avec un autre identifiant ;
- vérifier la cohérence entre le textile du lot et le programme prévu.

Une autre vérification possible, également demandée par la fiche de poste, est de contrôler la masse calculée avant de proposer le chargement. Pour les tuniques du lot C, le programme prévu est C40, programme interne « couleurs textiles mixtes », avec un cycle à 40 °C et un essorage modéré.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Deux vérifications : l'identifiant du lot et la correspondance entre le textile et le programme. Une autre vérification acceptable est celle de la masse calculée. Programme des tuniques du lot C : **C40**.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Étude 2

22.0 points

Étude professionnelle 2 – Contrôle qualité, préparation de livraison et signalement

Question 2.1.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Pour les lots A, B et C, indiquez le nombre d'articles conformes prêts à livrer et le nombre d'articles à isoler. Justifiez chaque décision avec le résultat de contrôle noté dans D3.

Lot A : les 30 draps sont visuellement propres et aucun défaut n'est observé. Ils sont donc conformes et prêts à livrer ; aucun article n'est à isoler.

Lot B : 23 serviettes ne présentent pas d'anomalie ; elles sont conformes et prêtes à livrer. La serviette dont la trace brunâtre reste visible n'est pas déclarée conforme et doit être isolée.

Lot C : 11 tuniques ne présentent pas d'anomalie ; elles sont conformes et prêtes à livrer. La tunique avec la couture latérale ouverte est écartée du lot conforme et doit être isolée.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> A : **30 conformes prêts à livrer** ; **0 à isoler**.
> B : **23 conformes prêts à livrer** ; **1 à isoler** (trace brunâtre encore visible).
> C : **11 conformes prêts à livrer** ; **1 à isoler** (couture latérale ouverte).

Question 2.2.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Calculez le nombre total d'articles commandés par la Maison des Rives. Présentez l'addition à partir des quantités demandées dans D3.

D3 indique que la commande comprend 30 draps, 24 serviettes et 12 tuniques. Le nombre total d'articles commandés est leur somme : 30 + 24 + 12 = 66 articles.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Nombre total d'articles commandés : **66 articles**.

Question 2.3.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Calculez le nombre d'articles conformes prêts à livrer, puis le nombre d'articles maintenus à l'écart en attente. Appuyez-vous sur les résultats de contrôle des trois lots dans D3.

Les articles conformes prêts à livrer sont les 30 draps du lot A, les 23 serviettes du lot B et les 11 tuniques du lot C : 30 + 23 + 11 = 64 articles.

Les articles maintenus à l'écart en attente sont la serviette avec la trace visible et la tunique avec la couture ouverte : 1 + 1 = 2 articles. Le total est cohérent avec la commande : 64 articles prêts à livrer et 2 articles à l'écart représentent les 66 articles commandés.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **64 articles conformes prêts à livrer** et **2 articles maintenus à l'écart en attente**.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.4.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> En utilisant la formule interne donnée dans D3, calculez le taux de préparation de la commande en pourcentage, arrondi à une décimale. Montrez le calcul.

La formule interne donnée dans D3 est : nombre d'articles conformes prêts à livrer ÷ nombre total d'articles commandés × 100. En remplaçant par les nombres obtenus, le calcul est 64 ÷ 66 × 100 = 96,9696… %. Arrondi à une décimale, le taux de préparation est de 97,0 %.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Taux de préparation de la commande : **97,0 %** (arrondi à une décimale).

Question 2.5.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Rédigez un court message professionnel destiné au responsable de l'atelier. Il doit signaler les deux articles écartés, leurs identifiants de lot, les anomalies constatées et le fait qu'ils ne sont pas déclarés conformes.

À : Responsable de l'atelier
Objet : Articles isolés – commande MR-104

Bonjour,

Lors du contrôle de la commande MR-104, deux articles ont été écartés et ne sont pas déclarés conformes : une serviette du lot **MR-104/B**, dont la trace brunâtre est encore visible, et une tunique du lot **MR-104/C**, qui présente une couture latérale ouverte. Ces deux articles restent isolés et identifiables, séparément des articles prêts à livrer.

Cordialement.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Message professionnel rédigé : il indique les deux articles écartés, leurs identifiants, les anomalies observées et leur statut non conforme.

Question 2.6.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Décrivez comment regrouper les articles conformes pour la livraison en distinguant les draps, les serviettes et les tuniques. Précisez quelles informations doivent rester visibles sur les contenants ou la penderie et comment traiter les articles en attente.

Je regroupe les 30 draps conformes, pliés, dans un bac propre portant le numéro client MR-104 et la lettre du lot A. Je place séparément les 23 serviettes conformes, pliées, dans un autre bac propre portant le numéro client MR-104 et la lettre du lot B. Les 11 tuniques conformes sont mises sur cintre et regroupées sur une penderie portant le numéro client MR-104 et la lettre du lot C.

La serviette avec la trace visible et la tunique avec la couture ouverte restent séparées des articles prêts à livrer. Leur identifiant de lot et le motif de l'attente restent visibles. Le bordereau de livraison distingue les quantités conformes des articles qui ne sont pas remis dans le lot prêt à livrer.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Livraison préparée séparément par lot : bac A avec 30 draps pliés ; bac B avec 23 serviettes pliées ; penderie C avec 11 tuniques sur cintre. Chaque bac ou penderie porte le numéro client **MR-104** et la lettre du lot. Les deux articles en attente restent isolés avec leur identifiant et le motif visibles, et sont distingués sur le bordereau.

Question 2.7.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Le voyant de filtre du séchoir reste allumé après son arrêt normal. Selon la consigne interne de D3, indiquez les actions attendues de l’agent et une intervention qu’il ne doit pas entreprendre.

Selon la consigne interne de D3, l’agent écarte le séchoir de l’usage, prévient le responsable et enregistre l’anomalie selon la procédure de l’atelier. Il ne doit pas ouvrir un capot ni intervenir sur une partie interne de la machine. Aucune réparation n’est demandée ni autorisée dans le cadre du sujet.

RÉPONSE À RETENIR

Actions attendues : écarter le séchoir de l’usage, prévenir le responsable et enregistrer l’anomalie. L’agent ne doit pas ouvrir un capot ni intervenir à l’intérieur de la machine.

Sujet : Sujet blanc original FormaV — blanc-cap-entretien-des-textiles-50024007
Supports documentaires vérifiés : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42127/ ; https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/activity/export/29890/642139
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP MET, classés par épreuve et par année :
capentretientextiles.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP MET reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capentretientextiles.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.